

Relevé de décisions

Comité Directeur LRACO

Jeudi 21 novembre 2017 – Bourgoin Jallieu 19h30 - 23h30

Bureau et membres	P	E	A
Bernard DAHY – Président	X		
Évelyne CAMARROQUE – Vice présidente		X	
Rémi BAUDOT		X	
Jean-Philippe STEFANINI	X		
Eric MAGLIONE	X		
Odile PERRIN	X		
Mickaël BLANCHARD	X		
Béatrice BONACCHI		X	
Philippe BOURSEAUX		X	
Jean Claude RAGACHE	X		
Christine RAUCOULES	X		

Invités	P	E	A
CDCO 01		X	
CDCO 07		X	
CDCO 42	X		
CDCO 69	X		
CDCO 38	X		
CDCO 73		X	
CDCO 74		X	
CDCO 63		X	
CDCO 26	X		
CDCO03		X	
CDCO43		X	

Comptes rendus 6 : Validé (unanimité). A envoyer aux clubs et CD + publier sur le site de la ligue.

Point financier : Voir fichier joint. (CRCD n°7 subv2017)

Explications du tableau du fichier joint :

5000€ investissement va être utilisé pour l'achat d'une tente tunnel, une imprimante, des systèmes de suivi en forêt (pour GL). Bernard annonce avoir acheté à -50 % des tentes Vitabri.

Visibilité de la Région sur nos sites de pratiques : faire apparaître le logo de la Région AuRA sur nos supports.

Les jeunes du GL vont avoir un tee shirt avec le logo de la région pour les photos officielles et la communication.

Entraînement hivernal et relations internationales : aide pour le stage d'été du GL et aide de jeunes qui s'entraînent au Portugal et Espagne en hiver.

Sommes en plus à ajouter à celles du tableau : 5000€ pour Savoie et 3000€ du Crédit Mutuel (sans obligation pour les clubs et CD d'ouvrir un compte dans cette banque).

Création d'un réseau d'équipement de proximité PPO : pour essayer de couvrir les frais de déplacements des emplois de la ligue.

Pour l'avenir, il est envisagé d'acquérir un minibus (dans le part investissement).

Ludo Dudoignon demande si on pourrait avoir des aides pour organiser des activités dédiées pour les jeunes uniquement. Bernard Dahy répond que pour demander un budget, il faut proposer un projet et ensuite demander des aides.

Raid O'bivwak : La convention pour le raid 2018 reprend les mêmes points que d'habitude. Elle est signée par le pdt LAURACO, pdt CD, et l'agent LAURACO. Elle encadre les demandes de subventions, les demandes d'autorisations, la gestion secours et toute le semaine du festival.

Le CDCO03 doit apporter des moyens humains (10 personnes minimum, compte tenu de la taille du CD).

Partie financière (1^{re} expérience d'une buvette gérée par une association locale au bivouac cette année (Retours très positifs). En 2018, la buvette sera gérée par le CD03 (comptabilité à part, mais bénéfices partagés avec les différentes associations). Le convention est jointe au compte rendu.

Question du CDCO42 : quelles sont les attentes de la ligue vis à vis du CDCO42 ? Pour les clubs de la Loire, un pourcentage des 3000€ sera reversé avec les barèmes de valorisation habituels. Retour pour le département aussi avec les PPO qui vont être installés dans l'Allier. Olivier Tardy regrette que l'investissement du CDCO42, même s'il n'est pas aussi important que celui celui du CDCO03, n'ait pas de retombées financières pour le CD (elles n'iront que vers les clubs). Bernard dit que la carte sera propriété du CDCO42 et 03.

Vote de cette convention : 1 abstention, 6 pour

Le flyer pour O'bivwak 2018 est déjà prêt et sera distribué lors de la RhônOrientation

Question diverse :

CAPEPS organisé dans à Vichy : Ludo Dudoignon fait remarquer que les demandes d'accès aux forêts ne sont pas toujours faites correctement. Il faudrait peut-être remettre cela à plat. Vers Vichy, beaucoup de forêts sont gérées par des partenaires privés. Il faut avertir les organisateurs que désormais les traces et cartes sont visibles sur internet (problème d'équité pour le concours).

Projet fédéral :

Le CD de la FFCO a élaboré un projet pour 2017-2020. 1^{re} réunion des présidents de Ligues avec quelques absents.

La réunion sera organisée avec 10 min de temps de parole pour chaque ligue.

Apport de la ligue AuRA :

Préambule : Le seul objectif crucial de la FFCO doit être d'augmenter le nombre de licenciés, c'est une question de survie. Cela passe par le développement de la pratique de masse, de la pratique des jeunes, de la pratique de haut niveau, une lisibilité de notre sport, le développement des sites de pratique, une pérennisation de nos finances.

Pratique de masse : il doit y avoir des ateliers « loisir » sur les courses locales avec accueil, animation et ateliers spécifiques et ludiques animés par des personnes formées, favoriser les courses de proximité (avec des organisations souples), PPO ou actions particulières (ex : téléthon mais avec une animation de CO pédagogique de qualité)

Pratique des jeunes :

Scolaires : développement des conventions en fonction du contexte (UNSS, UGSEL, USEP...), formation des professeurs et des maîtres, chartes d'utilisation des cartes, développement des sites de pratiques, ouverture vers tous ceux qui pratiquent la CO, déclinaisons des conventions nationales au niveau régional et départemental.

ECO : l'ensemble des ressources pédagogiques doit être mis gratuitement à disposition des ECO. La FFCO doit aider concrètement (matériel, kit, boussole...) les clubs pour inciter les jeunes venir à l'ECO. La FFCO doit reconnaître les ECO mutualisées (elles permettent d'avoir un groupe plus grand, et de ne pas épuiser les bénévoles, de développer la CO).

Le plaisir de la pratique pour les jeunes ne passe pas que par le CN et le passage de balises de couleur, mais par une pratique de qualité ludique dans les ECO.

Arrêtons de prendre en otage nos jeunes des ECO pour l'autorisation à courir le CFC !

Le passage de balises de couleur doit être un moyen simple pour les jeunes de voir leur progression et pas un système contraignant et stressant pour les jeunes comme pour le club. Ils doivent pouvoir l'obtenir par la pratique habituelle, ludique et régulière de la CO. La validation ne doit pas se faire sur des épreuves décontextualisées.

Le développement de la pratique des jeunes doit promouvoir la création de structures comme les SLE, groupes départementaux, groupes ligues.

Pratique de Haut niveau :

La stratégie fédérale d'accès des jeunes au haut niveau devrait leur permettre de passer plus de temps dans les structures locales pour acquérir les fondamentaux techniques. Une formation continue des entraîneurs doit être développée. Quelle stratégie d'entraînement doit être mise en place pour le développement d'une équipe de France sprint et forêt ? Un vrai questionnement sur le suivi des filles et leur attrait du haut niveau doit être réalisé. Un encadrement féminin doit être développé.

Lisibilité de notre sport :

Favoriser les événements de type course à étapes ou courses sur plusieurs jours, sous condition que des circuits tous publics soient mis en place. Favoriser cela signifie que la fédération s'engage à soutenir tous ces événements, même si elle n'en est pas l'instigatrice, en limitant les contraintes faites à l'organisateur. Les deux seuls points sur lesquels les contraintes doivent être fortes sont la qualité de la carte et la qualité des tracés.

Développement des sites de pratique :

Encourager et mutualiser les initiatives de mise en place des équipements adossés à l'orientation (scolaire, tourisme, patrimoine). Être à l'écoute des collectivités locales et de leurs besoins (surtout dans une période de raréfaction des finances locales).

Pérennisation des finances :

Les financements de l'état et des collectivités territoriales vont dans le sens de la diminution. L'aide de l'état représente 33 à 35% du budget fédéral.

Il faut donc :

- Continuer de faire des dossiers vers les institutionnels
- Avoir une visibilité et une lisibilité plus agressive - Actions de lobbying auprès des médias
- 1. Avoir un ou une attaché de presse au niveau fédéral tout en donnant la possibilité de mener des actions en direction des ligues et CD (emploi ou prestation)
- 2. donner des éléments aux ligues, CD et club pour montage de dossiers de recherche de partenaires
- Tisser un réseau de "connaissances" et suivis
- Développer les partenariats privés
- Sur les dossiers aboutis, Intéressement des "chargés d'affaires" (licenciés), ils mettent en relation, réalise un dossier et négocie un partenariat en relation bien sûr avec la commission partenariats de la fédération et le CD.
- Développer les partenariats en échange de marchandise.

Outils pour le développement de ces points :

Formation :

Développer et renforcer les formations régionales. Mettre en place une formation continue des personnes formées (séminaires, réunions...). Dans les formations dédiées, intégrer les problématiques liées à la pratique des femmes, des jeunes, des athlètes de haut niveau...

Adaptation du calendrier :

Exemple de proposition d'un calendrier septembre à septembre. Joint au compte rendu.

On pourrait aussi faire une vraie saison de sprint en hiver avec un championnat de France très tôt (fin février-début mars).